

## Témoignages

# Réfugiés, un Kurde et un Colombien racontent l'exil

**A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, deux migrants évoquent leur parcours**

**Sylvia Revello**

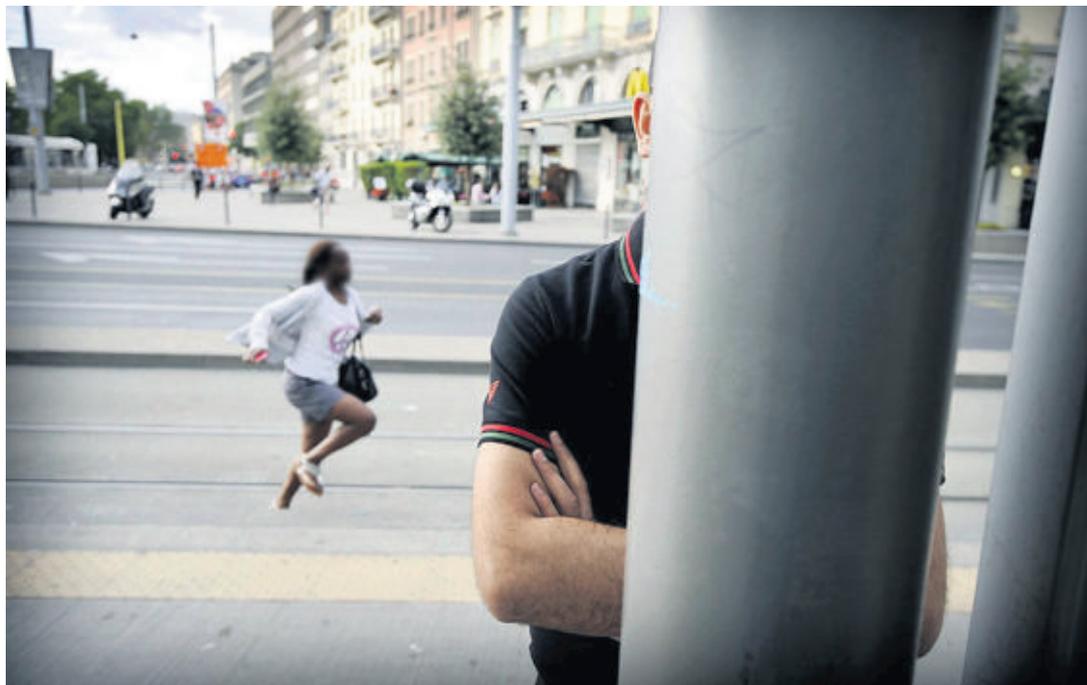
L'un est Colombien, l'autre est Kurde. Nés à des milliers de kilomètres l'un de l'autre, Léo et Almattar\* n'ont a priori rien en commun. Si ce n'est leur statut de réfugié politique. Menacés dans leur pays d'origine, ils ont été contraints de fuir pour trouver refuge en Suisse, où leur demande d'asile déposée auprès de l'Office des migrations a été acceptée en 2011. Retour sur le chemin parcouru.

Tous deux pères de famille, Léo et Almattar vivent et travaillent aujourd'hui à Genève, où leur situation est régulière. C'est l'aboutissement d'un long périple à la recherche d'un environnement sûr pour vivre, tout simplement.

Originaire de Barranquilla, en Colombie, Léo menait une vie sans histoire : des études de droit, un mariage et bientôt une famille avec Luzmarina qu'il épouse en 1999. Son existence bascule en 2005. « Cette année-là, la loi 975 pour la justice et la paix est promulguée », raconte le jeune homme âgé de 34 ans, les yeux plongés dans son café. Son but : permettre aux proches des victimes tuées par des groupes paramilitaires d'obtenir réparation et explication. « La loi donne également l'opportunité aux accusés qui reconnaissent leur crime de bénéficier d'une peine de prison allégée. »

## «Un cauchemar»

Sa femme entame alors des démarches pour faire la lumière sur le décès de son père, assassiné vingt ans plus tôt dans des circonstances obscures. « Très vite, les menaces ont commencé », évoque le jeune homme dans un français chantant. Durant des mois, coups de téléphones et lettres anonymes se multiplient. « La vie



Genève: l'aboutissement d'un long périple à la recherche d'un endroit sûr où vivre, tout simplement.

est devenue un cauchemar. Je parlais chaque matin au travail avec l'angoisse de ne jamais revoir mes filles. En Colombie, le réseau des paramilitaires est immense, les milices ont des oreilles partout.»

## La sécurité à tout prix

En 2008, avec la collaboration des autorités, la famille déménage dans la capitale. Une année durant, Léo et les siens vivent retranchés dans un appartement, mais les menaces continuent. A tel point qu'un jour, le gouvernement déclare ne plus pouvoir les protéger. « Entre-temps, j'avais déposé une demande d'asile à l'ambassade de Suisse et celle du Canada à Bogotà, explique Léo. Je sentais que la situation pouvait dégénérer à tout moment. » Après deux tentatives, il reçoit enfin une réponse favorable.

La famille atterrit à Genève sous la neige, un soir de février 2011. Les choses s'enchaînent alors rapidement : d'abord logée au centre pour réfugiés de Valloirbe, elle rejoint le foyer d'Anières, dans lequel elle restera deux ans malgré la délivrance d'un permis B en août 2011. Avec l'aide de l'Hospice général, le couple oc-

cupe désormais un petit appartement à Meyrin, où les enfants sont scolarisés. Actuellement portier d'étage dans un grand hôtel genevois, Léo ne perd pas de vue son rêve d'exercer un jour sa véritable profession, avocat.

## Périple vers la liberté

Victime de persécutions dans son pays d'origine, la Syrie, Almattar est contraint de fuir dans l'illégalité après avoir refusé d'effectuer son service militaire. « Je n'ai pas eu le choix, il n'y a aucun avenir pour nous là-bas, déclare le jeune homme de 36 ans. Trouver un emploi, un logement ou encore étudier : tout est plus difficile. » Son périple démarre en 1996 et le conduit d'abord au Liban, puis en Irak où il rencontre celle qui deviendra sa femme. A la fin de 2006, le couple franchit le Bosphore à l'aide de passeurs et pénètre en Turquie puis en Grèce et en Belgique, où il est menacé de renvoi. Le naufrage, la prison, l'errance : leur exil est ponctué de multiples escales, autant d'épreuves qu'il leur a fallu traverser avant d'atteindre Genève. « Mon but était d'atteindre la Suisse pour pouvoir vivre libre. »

Arrivés en avril 2007 à Zurich, Almattar et sa femme passent par le centre pour réfugiés de Kreuzlingen avant d'être transférés au foyer des Tattes, à Vernier, où ils restent quelques mois avant de trouver un appartement en 2009. Après de nombreux entretiens avec les autorités cantonales et fédérales, le couple obtient un permis F de réfugié politique « le 19 décembre 2011 », précise Almattar. Une date qui restera à jamais gravée dans sa mémoire. Des projets plein la tête, il termine actuellement son apprentissage de coiffeur et rêve de s'établir à son compte.

Sa femme quant à elle, traductrice de profession, perfectionne son français et s'occupe des enfants. « Mes trois filles sont nées ici, mon avenir est ici », déclare Almattar avec une reconnaissance infinie pour le pays qui l'a accueilli.

En 2013, l'Office fédéral des migrations (ODM) comptabilisait 3001 demandes d'asile - dont 1136 nouvelles sollicitations - pour le Canton de Genève. Il a approuvé 196 d'entre elles.

\*Prénoms fictifs